

9 janvier 1959.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

GARE DE KINKEMPOIS - TRAVAUX DE TERRASSEMENT

Dans le cadre de l'aménagement de la gare de Kinkempois, il est indispensable d'effectuer, en deuxième phase, des travaux de terrassement en vue de la réalisation d'une partie de la plate-forme des voies de triage.

A cette fin, il a été procédé le 22 décembre 1958 à l'adjudication publique des travaux sous rubrique, estimés à 1.975.000 F.

Les soumissions déposées sont les suivantes :

1. Di Robyt, V., Verviers	1.568.400 F
2. Brajkovic, A., Herstal	2.470.000 F
3. Collard, J., Comblain-au-Pont	3.656.600 F
(variante)	2.825.000 F

L'offre la plus basse, au montant de 1.568.400 F, émane de l'entrepreneur Di Robyt, V., à Verviers, agréé dans les catégories et classes prescrites.

La Direction propose de l'approuver.

La dépense totale prévue s'élève à 1.742.504 F et se répartit comme suit :

- travaux d'entreprise	1.568.400 F
- frais locaux sur entreprise	94.104 F
- frais de surveillance à pied d'oeuvre	80.000 F

Elle est à charge du compte Etablissement, poste n° 5.054 du programme des travaux reportés de 1959.

Le délai de validité des offres expire le 20 mars 1959.

AMENAGEMENT DE LA GARE

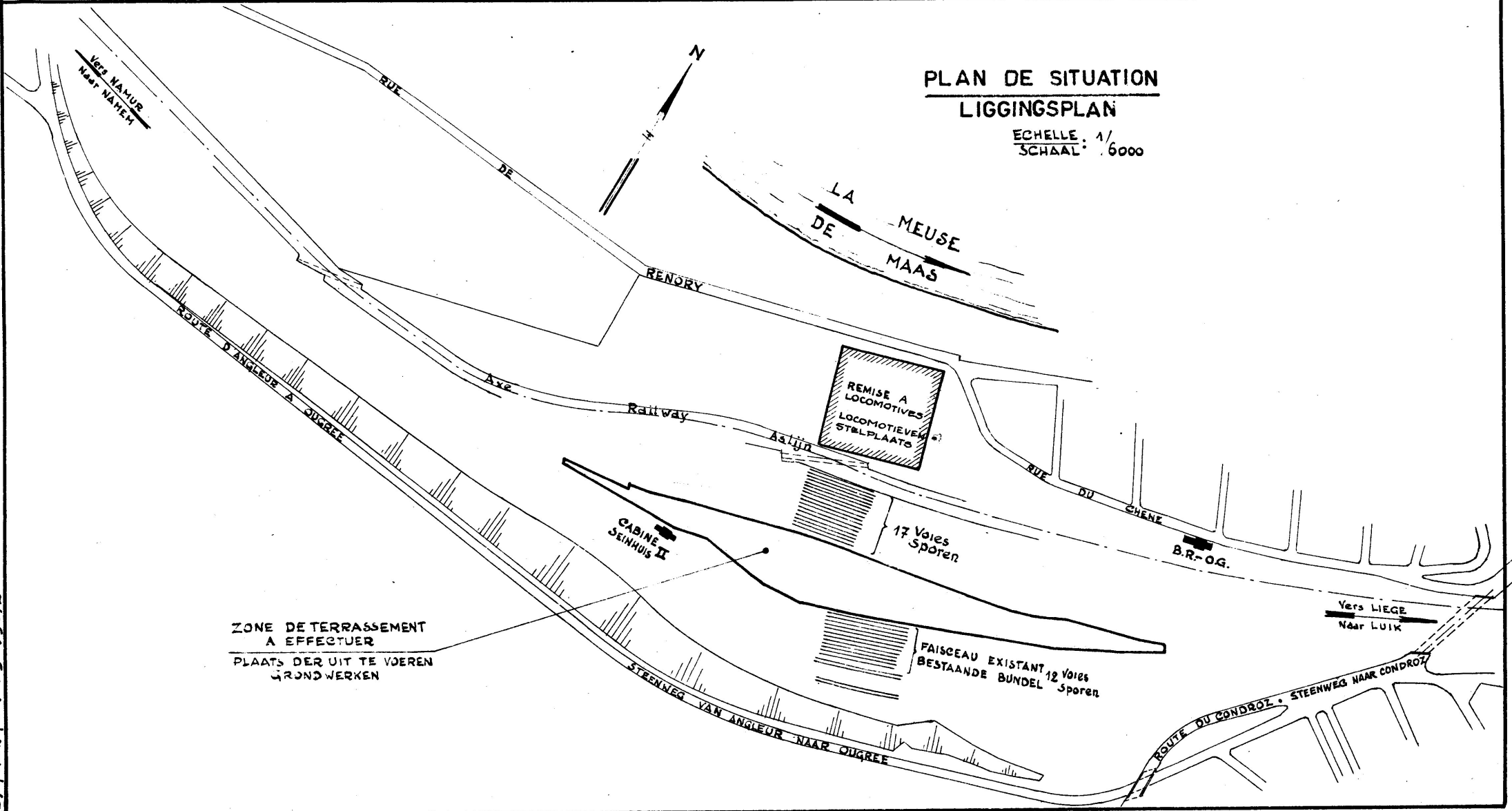
KINKEMPOIS

TERRASSEMENTS EN VUE DE LA REALISATION D'UNE
PARTIE DE LA PLATE-FORME DES VOIES DE TRIAGE
EN 2^{ème} PHASE.

INRICHTING VAN HET STATION

KINKEMPOIS

GRONDWERKEN MET HET OOG OP HET VERWEZENLIJKEN
VAN EEN DEEL VAN DE BEDDING VAN DE TRIERSPOREN
TE PLAATSEN IN DE 2^{de} FAZE.



(B) 41124-1-59-(90)5